

Attestation des salaires versés en 2022

Numéro d'entreprise : _____
Raison sociale : _____
Adresse e-mail : _____
Numéro de téléphone : _____

Ce document peut également être complété en ligne :

<https://www.fer-ne.ch/fer-ne/nos-services> rubrique "Service d'encaissement de contributions professionnelles"

Personnel soumis*		Salaire annuel soumis à l'AVS en 2022
Nom	Prénom	
Total de la masse salariale		

* Est soumis le personnel d'exploitation engagé ou loué y compris les chefs de chantier et les contremaîtres. Sont exclus les employés qui travaillent exclusivement dans les services techniques ou commerciaux de l'entreprise et les apprentis.

Pas de personnel occupé en 2022

Remarques éventuelles : _____
Date : _____
Timbre/Signature : _____

A retourner jusqu'au **30 juin 2023** à : FER Neuchâtel
Service des encaissements
Case postale 2312
2001 Neuchâtel
encaissement@fer-ne.ch
032 727 37 11